

tds

TEXTES ET DOCUMENTS
SUR LA SOMME
REVUE DU SERVICE ÉDUCATIF
DES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES
DE LA SOMME

REVUE DU SERVICE ÉDUCATIF DES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA SOMME

1857-1936

La Nièvre, vallée Saint frères

Jean-François Grouset



La Nièvre, vallée Saint frères 1857-1936

Jean-François Grouset,
*professeur au service éducatif
des Archives départementales*

avec la collaboration des Archives départementales
de la Somme.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA SOMME
61, rue Saint-Fuscien
80000 Amiens
Téléphone : 03 22 71 86 00
Télécopie : 03 22 92 16 98
archives@somme.fr

Les documents figurant dans ce TDS
proviennent dans leur grande majorité
des fonds des Archives départementales de la Somme.

ISSN 0769-5799

© Archives départementales de la Somme, Amiens, 2003.

Tous droits de traduction et de reproduction par tous procédés réservés pour tous pays.

« Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. » (Article L. 122-4 du Code de la propriété intellectuelle. Loi n° 92-597 du 1^{er} juillet 1992). Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal. Le Code de la propriété intellectuelle n'autorise, aux termes des alinéas 2° et 3° a de l'article L. 122-5, que « les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective [...] » d'une part, et d'autre part, que « les analyses et courtes citations justifiées par le caractère critique, polémique, pédagogique, scientifique ou d'information de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées ».

Avant-propos

Saint frères ; aujourd'hui encore ce nom est étroitement associé à la vallée de la Nièvre.

L'aventure Saint frères commence en 1857 quand ces marchands tisserands originaires de Beauval font l'acquisition de leur premier établissement industriel à Flixecourt.

En plein âge industriel, ils vont mécaniser le tissage d'une plante importée des Indes : le jute. En moins d'un demi-siècle, leur nom devient une référence de l'industrie textile.

Ils possèdent désormais quatre établissements dans la seule vallée de la Nièvre, cœur de leur empire industriel, et fournissent de l'ouvrage à plus de 6 500 personnes.

L'omniprésence des frères Saint se manifeste dans tous les domaines de la vie politique, sociale, ainsi que dans le quotidien des ouvriers et de leurs familles.

Elle imprègne fortement les mentalités jusqu'à susciter les sentiments les plus contradictoires, admiration et respect, critique ou rejet.

Cette omniprésence trouve également sa traduction dans la géographie et dans les paysages de la vallée qu'elle va transformer et durablement marquer de son empreinte.

Ce sont ces différents aspects que ce TDS éclaire, en proposant des documents qui, nous l'espérons, pourront être utilisés dans les classes des collèges et des lycées.

Table des matières


Avant-propos	3
L'industrie dans la vallée.....	5
Des marchands-fabricants à la grande bourgeoisie	13
Patrons et ouvriers	23
Bibliographie	31

L'industrie dans la vallée

De la première usine ouverte à Flixecourt en 1857 à la mise au point du métier à tisser circulaire en 1930, les frères Saint vont s'imposer comme des acteurs majeurs de l'âge industriel. Tout en développant et en modernisant leur outil industriel, ils vont largement contribuer à modifier les paysages de la vallée. Aux usines qui, progressivement, ont remplacé le travail à domicile viennent s'ajouter le chemin de fer nécessaire au transport des matières premières, les cités, où vont loger les cohortes d'ouvriers venues des campagnes environnantes, et les châteaux des patrons.

Document 1. – Demande
d'autorisation de
Saint frères au préfet
de la Somme afin
d'installer dans leur
usine de Flixecourt
une chaudière et une
machine à vapeur, et
d'élever une cheminée
(croquis de situation
annexé à la demande).

29 septembre 1857.
Archives de la Somme, 99 M
96834/2.



à Monsieur le Préfet de Dép^t de la Somme.

Monsieur le Préfet,

Les Soussignés Saint Frères, habitants de l'usine de Flixecourt, demeurant à Flixecourt, arrondissement d'Amiens, canton de Piquigny.

Ont l'honneur de Vous informer qu'ils ont jointe à leur usine sise au dit Flixecourt des ateliers pour le tissage à la mécanique, ou la vapeur y sera employée comme Moteur.

La présente requête a pour objet d'obtenir de votre administration l'autorisation pour l'établissement de ce qui suit :

- 1^o. d'une machine à vapeur à haute pression de la force de douze chevaux, tannée cinq atmosphères.
- 2^o. d'une chaudière composée de deux bouilleurs et d'un générateur d'ensemble ayant la capacité de 8,216 litres, de la force de vingt chevaux, tannée à la pression de cinq atmosphères.
- 3^o. et d'une cheminée d'usine d'une hauteur trente-trois mètres, construite en briques, et tube ayant à l'intérieur 0^m.75 de diamètre.

Le combustible employé sera de la houille.

La chaudière sera placée à huit mètres de la route Impériale N^o 101. mètres de la route en retour vers le nord.

Il est annexé à ce projet un croquis d'une

18 avril 1861

Notaire N^o 70

Pardevant M^{rs} Constant Coupart notaire à Flixecourt canton de Piquigny (Somme) et M^{rs} Jean Baptiste Alexandre Kavarre, notaire à Amiens tous deux aussi soussignés,

ils comparus

M. François Robin, manufacturier demeurant à la fabrique d'Harondelle, commune de Berthiaucourt les Dames lequel a par ces présentes vendu avec garantie de sa part et de celle de ses associés et ayants droit, sans toutefois, dans d'elles, hypothèques, saisies, et autres privilèges et autres empêchements quelconques, sous toutes les garanties de droit

à Messieurs :

Jean Baptiste Saint demeurant à Flixecourt
Pierre François Joseph Saint demeurant à Beauver (Somme)
Charles Saint demeurant à Paris rue des Boudonnais 13 et 15
Jules Albert Saint demeurant à Rouen rue de la Vicomte 70
Et François Xavier Saint demeurant à Paris, rue des Boudonnais 13 et 15.

Ces cinq manufacturiers et négociants acquéreurs conjointement et individuellement pour la constitution de la société, verbale formée entre eux pour la fabrication et la vente des toiles, société connue sous le nom de Saint Frères et dont le principal siège est à Paris rue des Boudonnais 13 et 15, le tout ainsi déclaré.

Ce accepté pour ladite société par moi-même
" 1^o Jean Baptiste Saint l'un des associés directeurs
" grand de la manufacture de l'usine de Flixecourt
" à ce présent.

Premièrement
L'usine hydraulique d'Harondelle sur Commune de Berthiaucourt arr. Dames canton de Demard. en Ponthieu et plus spécialement désignée ci après :

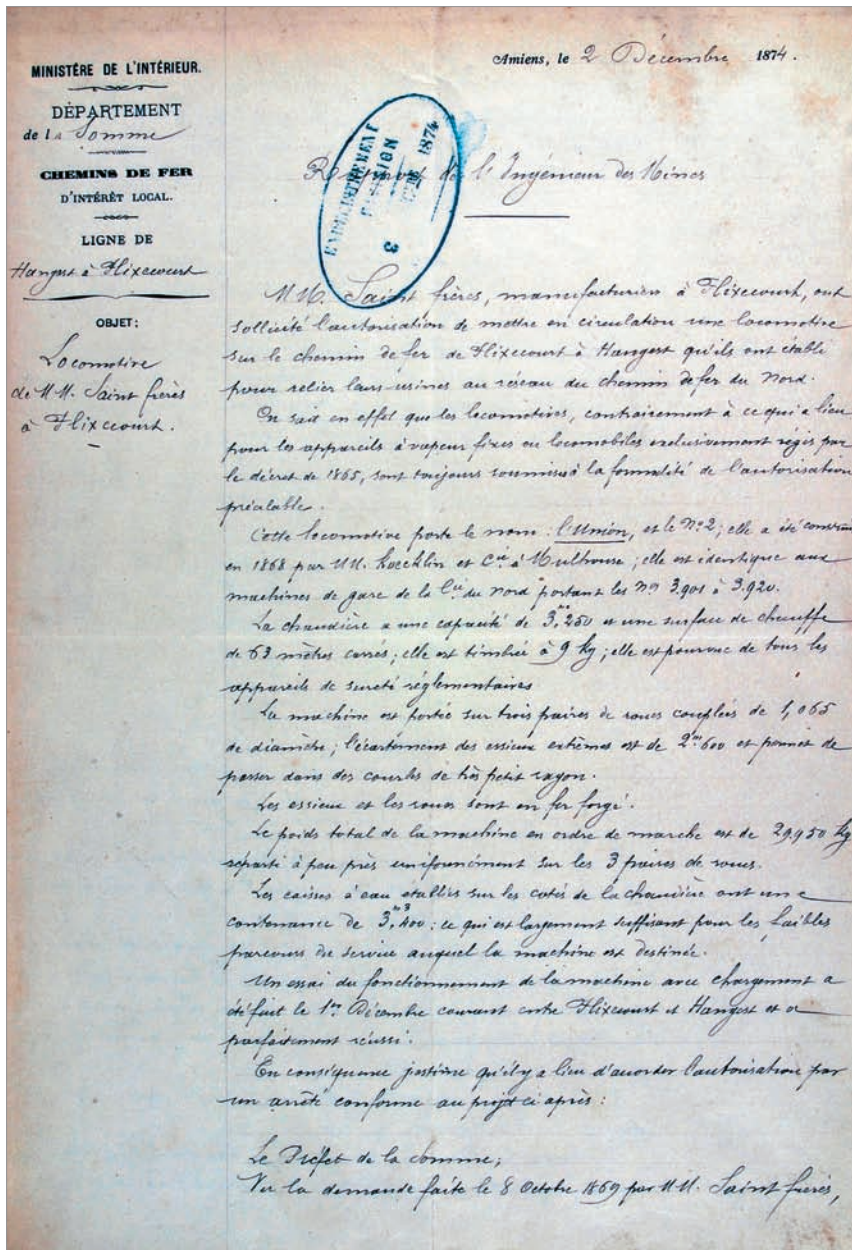
Cette usine comprenant :

- 1^o l'un principal corps de bâtiment construit en charpente et poutres couvert en ardoises dans lequel se trouvent plusieurs métiers à usage de soierie mécanique quatre paires de meules à faire de blé farine divers métiers mobiles et non achetés à cet immeuble, métiers qui servent à carder et filer la laine, et aux autres outils et ustensiles propres à la réparation et à l'entretien de la dite matériel de la filature

Document 2. – Acte
d'achat par la société
Saint frères
de l'usine d'Harondel,
le 18 avril 1861.

Archives de la Somme,
3 E 6329.

Après celle de Flixecourt,
elle devient la seconde
usine du groupe avant
Saint-Ouen en 1863 et
Les Moulins Bleus en 1883.



Document 3. – Rapport de l'ingénieur des Mines concernant la demande d'autorisation de la société Saint frères pour faire circuler une seconde locomotive, « L'Union n° 2 », sur la ligne qu'ils ont établie pour relier leurs usines. 8 octobre 1869.

Archives de la Somme, 99 M 96845/6.

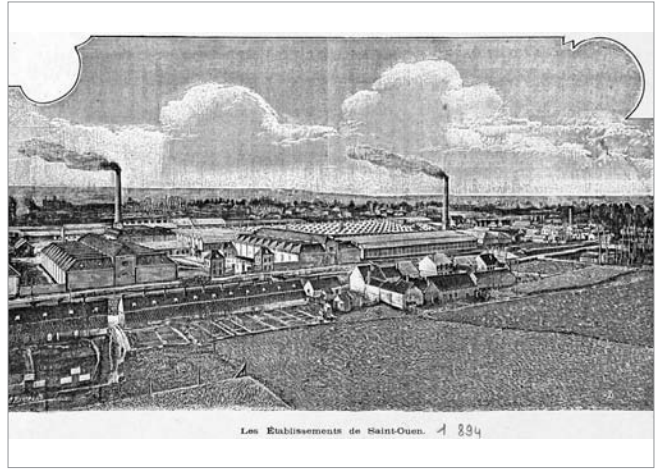
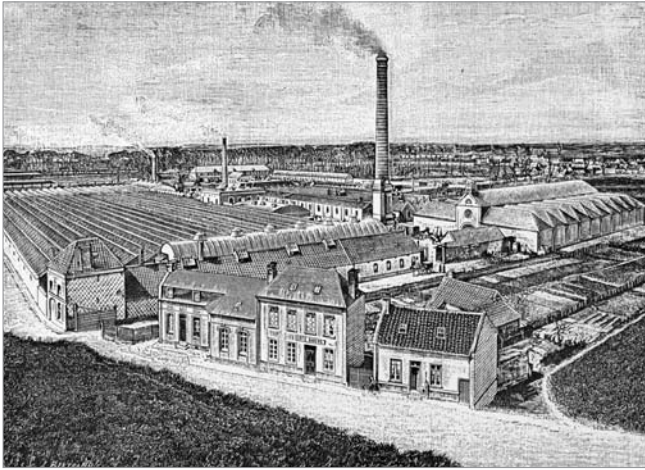
Ce chemin de fer a été mis en service un an plus tôt et financé entièrement par la société.



Document 4. – Plan d'ensemble des quatre usines, dressé sur papier-calque. Fin du XIX^e siècle.

Archives de la Somme, 10 FI 2.

On y découvre les quatre usines, cœur du dispositif industriel Saint frères. On remarquera également la ligne de chemin de fer ainsi que les cités.



Les Etablissements de Saint-Ouen. 1894

Documents 5 et 6.
– Représentations des usines de Saint-Ouen et d'Harondel, extraites de l'ouvrage de Turgan Les grandes usines. 1894. Coll. particulière.

On remarque la présence de maisons de cité, de jardins ouvriers et du café à la sortie de l'usine.

NOTICE GÉOGRAPHIQUE ET HISTORIQUE

RÉDIGÉE PAR M. Villemant SUR LA COMMUNE de Saint-Ouen APPARTENANT À l'arrondissement de Saint-Ouen DÉPARTEMENT de la Nièvre

INDUSTRIE

37. Petite, moyenne et grande industrie :
 Plusieurs usines et chantiers existaient en 1800. La plus importante était l'usine de Saint-Ouen, appartenant à M. de Harondel, qui employait 150 ouvriers. Elle travaillait le fer et le charbon et produisait des machines et des outils. On y fabriquait aussi des machines à vapeur et des machines à tisser.

38. Améliorations et créations possibles :
 Une brasserie trouverait facilement l'écoulement de ses produits.

36. Développement économique. Progrès de l'instruction, des institutions de prévoyance et de bienfaisance, etc. Mouvement de la population. Avenir possible de la commune.
 Le village de Saint-Ouen, avec ses églises romanesques et ses maisons de briques, se trouve dans une vallée fertile. Les habitants sont très industrieux. Ils ont fait de grands progrès dans l'agriculture, la culture du chanvre et la fabrication des machines. On trouve dans le village de nombreuses maisons de briques et de charbon. On y trouve aussi de nombreuses maisons de bois et de charbon. On y trouve aussi de nombreuses maisons de bois et de charbon. On y trouve aussi de nombreuses maisons de bois et de charbon.

Vue générale et Conclusion

Comme partout, la génération actuelle de Saint-Ouen a profité des souffrances, des efforts et du travail de ses devanciers. La période d'esclavage des temps gallo-romains et les siècles suivants ont servi de moyen âge et des temps modernes, ont fait place à une époque de transformation sociale avec la Révolution. L'industrie a fait naître l'instruction, qui se répand par l'école et les bibliothèques, fait entrer dans les maisons l'artisanat et se développe.

Une administration municipale sage et éclairée, fera progressivement les améliorations désirables, et les institutions nouvelles, ajoutant aux réformes accomplies, travailleront elles-mêmes à la prospérité de la commune et à la grandeur de la Nièvre.

Document 8. – Extraits de la monographie communale de Saint-Ouen. Archives de la Somme. 4° 100.

Ces extraits de la monographie rédigée par l'instituteur Villemant en 1899, témoignent des changements liés au développement industriel de la vallée et vantent les réformes entreprises par la III^e République.



Document 7. – L'usine des Moulins Bleus, vue du chemin de halage. Début du xx^e siècle. Archives de la Somme, CP 05648.

Outre le chemin de fer, le canal permettait également l'acheminement des marchandises.

Cité Saint-Maurice		N°	Nom	Commune	Année	Profession	Sexe	Statut	Autres	
3	3	8	Gilbert	Citoyen	1846	Signataire	♂	chef	marital	
		9	Perceinte	Lamias	1846	♂	♀	femme	♂	
		10	Péard	Louche	1899	Flaccant	♂	filles	marital	
		11	Gilbert	Anguine	1877	♂	♀	filles	marital	
		12	Suvert	Lemire	1877	Signataire	♂	taute	marital	
		13	Van-Monville	Mesul	1883	Conseiller	delegé	particulier	not d'union	hand. fin
		14	Degobert	Lion	1846	Louche	frange	♂	♂	♂
		15	Schullier	Tranche	1841	La Chante	♂	♂	♂	♂
		16	Schullier	Epille	1884	Signataire	♂	♂	♂	♂
		17	Schullier	Orléans	1841	Signataire	♂	♂	♂	♂
		18	Bordeux	Labour	1881	Flaccant	♂	chef	marital	hand. fin
4	4	19	Bois	Julatte	1872	Hangest	♂	femme	not d'union	
		20	Bordeux	Labour	1899	Flaccant	♂	filles	marital	
		21	Bordeux	Saint	1872	♂	♀	filles	marital	

Document 9. –
Recensement communal
de Flixecourt en 1906.

Archives de la Somme,
6 M 318.

La cité Saint-Maurice, réalisée en 1890, abrite plusieurs centaines d'ouvriers et leurs familles. Attribuées par la société en échange d'un loyer modique, les maisons de cité étaient aussi un moyen de s'assurer la docilité du personnel.

En 1856, MM. Saint Frères qui avaient donné à leurs affaires une extension considérable par la création de Maisons de vente à Paris et à Rouen, se livrèrent à de nombreux essais pour arriver à tisser le jute mécaniquement. Ces essais ayant réussi, ils établirent, l'année suivante, leur première usine à Flixecourt (1). Bientôt elle devint insuffisante ; une seconde vint s'ajouter à la première, puis une troisième. C'est ainsi que successivement furent créés 3 filatures, 3 tissages mécaniques, 2 tissages semi-mécaniques, des tissages à la main dans 15 à 20 communes du département, 1 corderie mécanique et des ateliers annexes de teinture, de blanchiment, de bacherie, d'apprêts des tissus, de couture et de mécanique.

« Aucune difficulté, aucune dépense n'arrêtait la Maison Saint Frères.

« Le chemin de fer passait à 6 kilomètres de sa principale usine. Elle n'hésite pas et dépense

(1) L'Usine-mère de Flixecourt, qui s'est développée par agrandissements successifs, est en reconstruction sur un plan d'ensemble.

Le banquet a eu lieu dans un des nouveaux bâtiments.

plusieurs centaines de mille francs pour la création d'une voie ferrée destinée à faciliter le transport de ses marchandises (1).

« Elle établit en France 12 maisons de vente ; elle en crée d'autres en Belgique, en Algérie et en dernier lieu en Tunisie.

« Toutes les améliorations indiquées par la science sont introduites dans ses ateliers (2) :

« Eclairage au gaz (3), système de ventilation pour soustraire les ouvriers aux poussières que dégagent les matières employées ; rien n'est négligé.

« Le bien-être des ouvriers est aussi l'une des constantes préoccupations de MM. Saint Frères. A des caisses de secours et de prévoyance qu'ils alimentent dans une large mesure et administrées

(1) Un embranchement de ligne ferrée est en construction pour relier la nouvelle usine des Moulins-Bleus à la gare d'Hangest et aux autres usines.

(2) Les usines de Flixecourt, Saint-Ouen, Harondel et Moulins-Bleus sont réunies entre elles par un réseau téléphonique de 12 kilomètres.

(3) L'éclairage électrique vient d'être introduit dans l'usine de Saint-Ouen.

par les ouvriers eux-mêmes, ils joignent un service de santé et de pharmacie gratuit, des réfectoires-cantines où le pain est délivré à prix réduit, des écoles primaires gratuites ; ils bâtissent enfin plus de 200 maisons pour loger les ouvriers à des conditions qui sont loin de rémunérer le capital engagé (1).

(1) Loyers. — Les maisons ouvrières, construites par MM. Saint Frères, sont louées au taux réduit de 1 fr. par semaine, quoique coûtant environ 1.800 francs.

Écoles. — Des écoles, établies dans les usines, donnent l'instruction gratuitement aux enfants de 12 à 16 ans ; la journée est payée intégralement aux enfants quoiqu'ils ne fassent qu'une demi-journée.

Pain. — Des dépôts de pain sont établis dans les usines, et un traité est passé avec une grande boulangerie mécanique s'obligeant à livrer le pain constamment à 10 c. les 4 kilogs au-dessous du cours.

Charbons. — La Maison cède aux ouvriers le charbon au prix réduit qu'elle le paie, ce qui est très avantageux pour l'ouvrier.

Lard. — En 1871, 15.000 kilogs de lard étranger, achetés par la maison, ont été vendus à prix coûtant aux ouvriers ; ce lard a été apprécié pour soupe qui entre pour beaucoup dans l'alimentation de l'ouvrier ; il y a eu lieu de revenir aux viandes ordinaires du pays.

Document 10.
– Extrait d'un discours
du président de la
Chambre de commerce
et d'industrie, tiré du
recueil Le personnel de
la maison Saint frères.

Archives de la Somme,
DA 12 148.

Ce discours a été prononcé lors de la remise de la Légion d'honneur à Charles Saint le 12 novembre 1883. Il rend compte de l'importance de l'action sociale de la Maison en faveur de son personnel.

Document 11. – Extrait de la Monographie Saint frères en 1911.

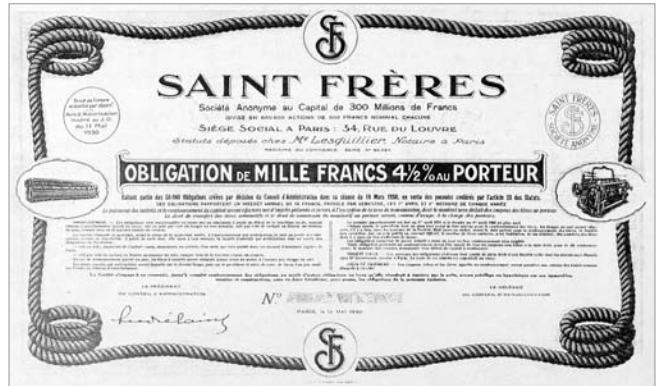
Cette monographie, établie en 1911 à l'occasion de la remise de la Légion d'honneur à Pierre Saint, permet de constater le chemin parcouru depuis 1857. À cette date, en effet, les quatre usines de la vallée de la Nièvre emploient plus de 6 000 personnes.

MOYENS D'ACTION		MOUVEMENT JOURNALIER		
MATERIEL		FABRICATION (matières employées)		
Générateurs et Moteurs		Matières premières		
100 Générateurs	} Force Motrice . . 16.500 chevaux	Jutes K ^m 120.000	} 2780.000 kilos	
30 Moteurs à vapeur et à gaz		Chanvres, Lins et Cotons		40.000
Eclairage électrique et transport de force 5000 kilowatts		Matières additionnelles		15.000
		Fils d'assortiment achetés		5.000
Broches de Filature		Matières de Consommation et d'Entretien		
Pour fils de jute et chanvre	60 100	Charbons K ^m 205.000	} 220.000 kilos	
— de coton	25.400	Matières d'entretien et de réparation		15.000
Métiers de Tissage		ENSEMBLE		
Pour Toiles ordinaires	2.715		400.000 kilos	
— d'Assortiment	160			
ETABLISSEMENTS		PRODUCTION ET VENTE		
Fabrication : 17 Usines		Produits fabriqués.		
13 dans le département de la Somme : Abbeville, Amiens, Beauval, Comté, Doullens, Filzsecourt, Gamaches, Haronjel, Longpré, Moulins-Bleu, Pont-Rémy, Rouvroy, Saint-Ouen ;		Toiles à sacs et d'emballage K ^m 90 000	} 165.000 kilos	
1 dans l'Oise : Gouvieux ;		— à bâches, à voiles et d'assortiment		15.000
1 dans la Seine : Saini-Denis ;		Câbles, Cordages, Ficelles, Fils, Lieuses, Tresses		56.000
1 dans la Manche : Granville ;		Fils de coton et Fils divers		4.000
1 en Belgique : Ath.				
Vente : 131 Succursales & Dépôts		Métrage total des toiles fabriquées par jour 292.000 mètres		
82 en France ;		Nombre de sacs confectionnés par jour 160.000 sacs		
20 aux Colonies ;		Nombre de bâches confectionnés par jour 110 bâches		
23 à l'Étranger ;				
PERSONNEL (fabrication et vente)				
Hommes, Femmes, Jeunes Gens		12.000 personnes		

Document 12. – Obligation au porteur. 1930. Coll. particulière.

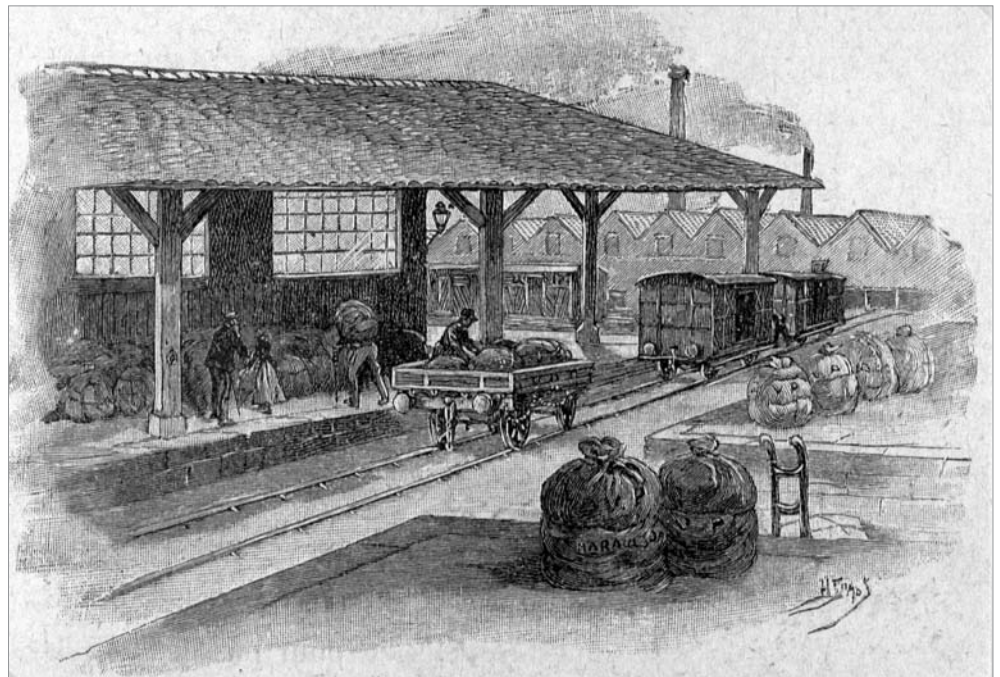
Créée en 1863, la Société en nom collectif (SNC) Saint frères devient une SA en 1924 ; à cette occasion, son capital passe de 100

à 250 millions de francs. Cette réorganisation est rendue nécessaire suite aux difficultés apparues au lendemain de la Première Guerre mondiale. L'augmentation du capital permet le lancement du programme d'électrification des usines.

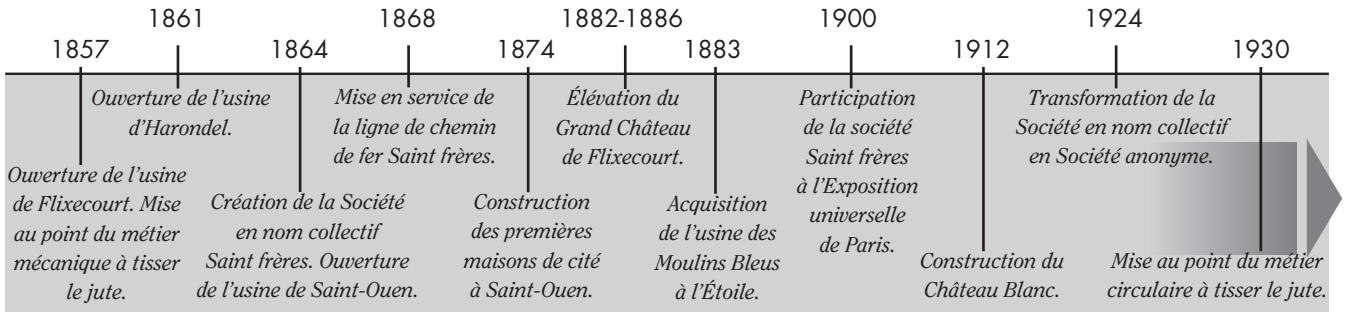


Document 13. – Gravure tirée du roman d'Hector Malot (1830-1907), En famille, 1887.

Ce roman raconte l'histoire d'une petite orpheline : Perrine. Son action se déroule dans la vallée de la Nièvre au XIX^e siècle. Ici, le magasin d'arrivage, le quai d'expédition et la teinturerie de l'usine de Flixecourt.



Chronologie



Comprendre

1. Identifier, lire des documents et tirer des informations

- ◆ Texte.
- ◆ Plan.
- ◆ Carte postale.
- ◆ Gravure.
- ◆ Extrait de recensement.

2. Thèmes à aborder

- ◆ L'âge industriel et ses transformations.
- ◆ L'urbanisation.
- ◆ L'essor de nouveaux moyens de transport.

Mots-clés

Industrialisation

Urbanisation

Vapeur

Société anonyme

Société en nom collectif

Des marchands- fabricants à la grande bourgeoisie

Porté par des marchands-fabricants de toile du XVII^e siècle au milieu du XIX^e siècle, un demi-siècle plus tard, le nom de Saint frères appartient aux grandes familles industrielles du pays.

Cette indéniable et fulgurante réussite, résultat à la fois de leur travail et de leur esprit d'innovation, s'accompagne d'un enrichissement considérable qui propulse les Saint dans le monde de la grande bourgeoisie d'affaires.

Bourgeoisie dont ils adoptent et véhiculent les valeurs, les principes et les modes de vie.

Conscients de leur image et de leurs responsabilités, les frères Saint sont également très proches du monde politique, se trouvant eux-mêmes souvent impliqués dans l'exercice de responsabilités locales ou nationales.



Document 1. – Quatre portraits.

Charles Saint
(1826-1902) :
deuxième génération.



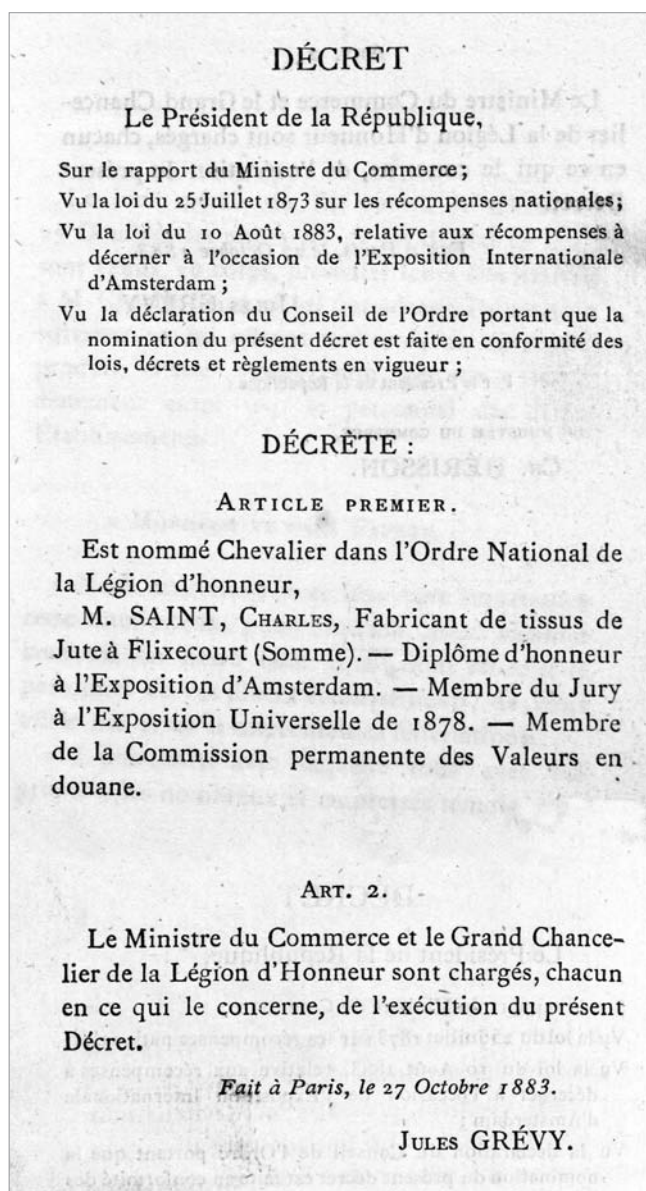
Jean-Baptiste Saint
(1820-1880) :
deuxième génération.



Henri Saint
(1856-1907) :
troisième génération.



Pierre Saint
(1868-1943) :
troisième génération.



Document 2. – Décret de nomination de Charles Saint au titre de chevalier de la Légion d'honneur

en 1883.
Archives de la Somme,
DA 12/48.

Conloir de la cave

92 ^e Trois cents verres de Bouteilles de parailles et unis vingt sept francs - - - - -	97
1^{er} Caveau a gauche en entrain	
93 ^e Deux cent quatre vingt Bouteille de cognac et unis, a raison de Six francs l'une Deux cent quatre vingt francs - - - - -	1680 ..
94 ^e Vingt autres Bouteilles de cognac et unis au même prix, cent vingt francs - - - - -	120 ..
95 ^e Cinquante Bouteilles de vin de France a raison de quatre francs l'une. Deux cents francs - - - - -	200 ..
96 ^e Cent cinquante Bouteilles de vin blanc de France de sauterne, les salices et unis a raison de cinq cent cinquante francs Deux cents - - - - -	300 ..
97 ^e Deux cents verres de Bouteilles et unis deux francs cinquante centimes - - - - -	365 ..
98 ^e Vingt deux Bouteilles de champagne marque de l'Éclair et unis a raison de six francs cinquante centimes l'une, cent deux francs cinquante centimes - - - - -	136.50
99 ^e Sixante quinze Bouteilles de Bordeaux rouge, vin de grand puy d'aind Guiroumil deux francs cinquante centimes, et unis cinq francs so Bouteilles, six francs le tout trois cent sixante quinze francs - - - - -	375 ..
100 ^e Six Bouteilles de vin blanc de sauterne et unis a raison de trois francs sixante centimes - - - - -	18.00
A reporter 1870 ..	

6-200

Document 3. – Extrait de
l'inventaire après décès
de Jean-Baptiste Saint.

Archives de la Somme, 3 E
6264.

Lors de son décès en 1880,
Jean-Baptiste Saint laisse
une fortune considérable
qui se compose notamment
de nombreux biens
fonciers.

Voici un regard
sur les grands crus
qui composent sa cave.

Direction
du Personnel
et du Secrétariat.

Le Bureau.

Conseil général.

Canton de Picquigny,

Remplacement
de M. Fougeron, décédé
(Républicain)

2

M. F.

M. Robillard -
Asp. Masson.

Amiens, le 5 Mars 1891.

Minute

Monsieur le Ministre (Interieur)

J'ai l'honneur de vous
transmettre ci-après les résultats
de l'élection qui a eu lieu, le 4
mars courant, dans le canton de
Picquigny, pour la nomination
d'un Conseiller général, tels qu'ils
ont été proclamés à la suite du
recensement général des votes :

Inscrits	5.099
Votants	4.396
Bulletins blancs ou nuls	69
Suffrages exprimés	4.327
Majorité absolue	2.164

M. Saint (Henri), manufacturier
à Flixecourt (Républicain modéré) —
~~obtiens~~ 2.610 voix, élu

M. Baistel de Belloy,
Conseiller d'arrondissement,
(monarchiste) — 1.707 voix

Document 4. -
Archives de la Somme,
3 M 801.


En 1891, Henri Saint

remporte l'élection
cantonale anticipée
du canton de Picquigny face
au candidat monarchiste.
Cette élection permet

aux Républicains de
conserver la majorité
au conseil général
de la Somme.

ELECTION LÉGISLATIVE
Du 18 Mars 1894
—
ARRONDISSEMENT DE DOULLENS
—
Candidat républicain
—
Charles SAINT
VICE-PRÉSIDENT
DE L'ASSOCIATION DE L'AGRICULTURE
ET DE L'INDUSTRIE FRANÇAISES

ELECTION LÉGISLATIVE
DU 18 MARS 1894
—
M. Charles SAINT



M. Charles Saint est né en 1826. Il est âgé de 67 ans.
Le premier établissement de la famille Saint fut créé à Beauval, vers la fin du siècle dernier. C'était une modeste fabrication de toiles d'emballage qui, ayant progressé, établit en 1838, à Paris, une maison de vente et de commerce. M. Charles Saint y fut appelé vers l'âge de 15 ans pour y faire ses premières armes comme simple employé.
18 ans plus tard environ, apparut en Europe une matière nouvelle, le jute, importée du Bengale, qui, par ses qualités et son bas prix, révolutionna l'industrie textile du monde entier. M. Charles Saint était devenu l'associé de la Maison, et, apercevant le triomphe nécessaire du jute, il conçut la pensée de créer des établissements pour le travailler. Ses yeux se tournèrent vers le département où il était né et il voulut faire profiter la Picardie de sa nouvelle organisation. En 1857, il fonda les ateliers de Flixecourt, en 1861, ceux d'Eronville, puis ceux de l'Étoile, de St-Ouen, de Berteaucourt-les-Dames, de Pont-Remy, de Gamaches. La Maison est devenue, par ses établissements et sa fortune, l'une des premières de France. Il en est aujourd'hui le chef.
M. Charles Saint est un philanthrope. Il a installé depuis 30 ans dans ses ateliers, une caisse de secours, puis une caisse contre les accidents et une caisse de retraite pour la vieillesse, dont l'administration est dans les mains de ses ouvriers, composant eux-mêmes pour moitié le conseil de surveillance. Il répand en

outre autour de lui ses bienfaits et ses charités.
Il a compris que le commerce et l'industrie ne peuvent vivre que par un accord complet avec l'agriculture qui est la première source de la richesse publique, et en matière de culture, il est protectionniste déclaré et militant. Dans l'association de l'industrie et de l'agriculture nationales, qui exerce une grande influence sur le Gouvernement et les Chambres sous l'inspiration de M. Méline, le défenseur de la culture française, il a, comme vice président, pris part à toutes les mesures de protection : droits d'entrée et primes, lorsque les droits d'entrée devaient être de nul effet. Dernièrement encore, cette association combattait pour le droit de 8 francs sur les blés.
M. Charles Saint est chevalier de la Légion d'honneur, membre de la Chambre de Commerce d'Amiens. Il est une des gloires de la Picardie.

Document 5. – Extrait du Journal d'Amiens concernant l'élection législative de 1894 opposant Charles Saint au vicomte de Blin-Bourdon, candidat monarchiste.

Archives de la Somme, 3 M 711.

L'engagement politique est une autre facette de la grande bourgeoisie industrielle.

Flixecourt, 4/11/1911.
à Monsieur Guerné, garde-chasse.

Plus que vous, je regrette d'être retenu ici par ce surcroît d'occupations que me procure ma décoration. De nombreux déplacements absorbent aussi une grande partie de mon temps.

Bref, je ne serai libre qu'à partir du 12 novembre. Ce jour-là vous aurez à nous organiser, vous et Clément, de grandes battues avec 15 ou 20 traqueurs chacun par lot. J'aurai des personnages importants comme invités et je tiens absolument à réussir de superbe façon. Nous arriverons le Dimanche à 11 heures et demie et nous chasserons jusqu'à 5 heures. Il nous faudra au tableau et dans chaque lot trente lièvres, cinq chevreuils, un sanglier, dix bécasses.....(formule de fin de lettre)

Pierre Saint.

Personnages invités: Messieurs Leullier, préfet de l'Aube, Bacou, du ministère de l'agriculture, Cavillon, député de la Somme.

Document 6. – Lettre adressée par Pierre Saint à son garde-chasse.

Coll. particulière.

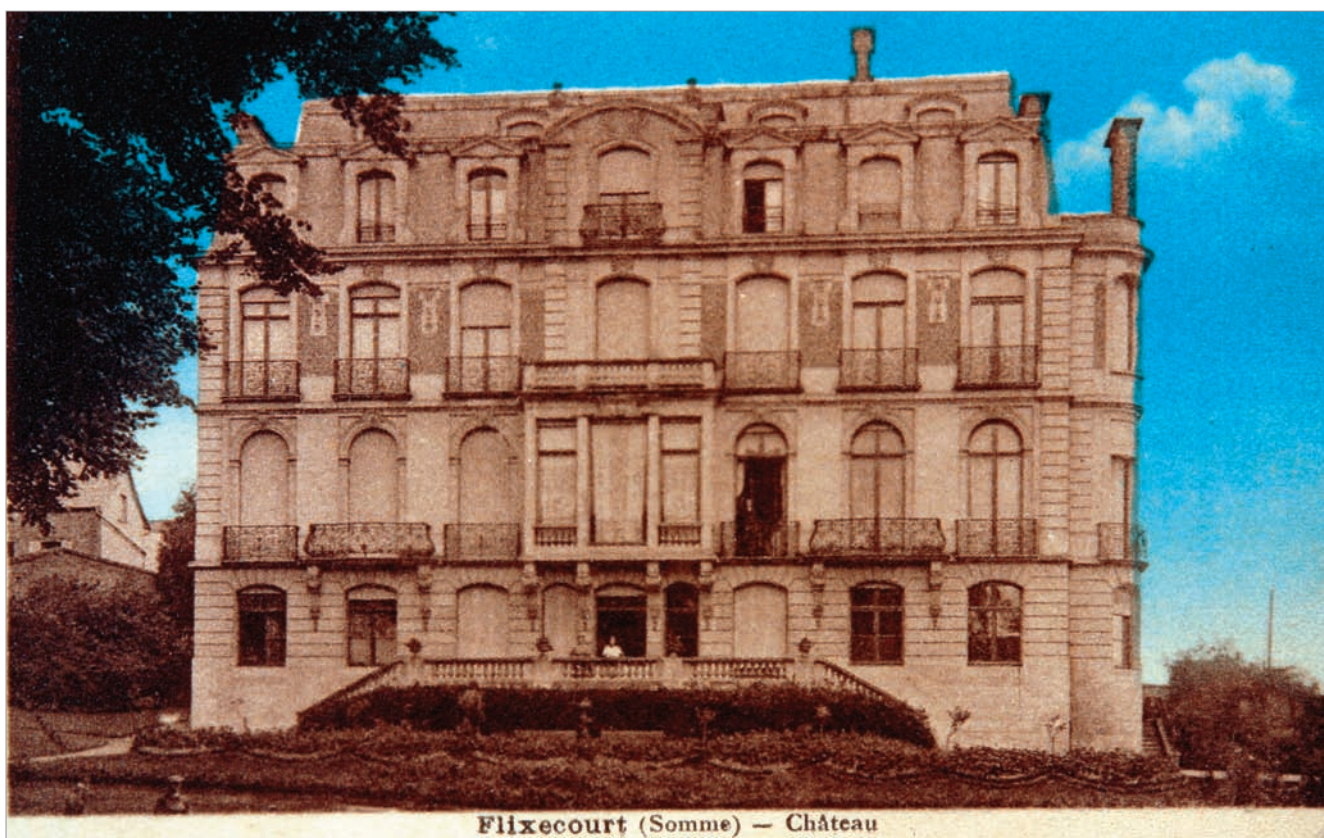
La chasse, passion de Pierre Saint, est aussi l'occasion d'inviter des personnalités et de parler affaires.



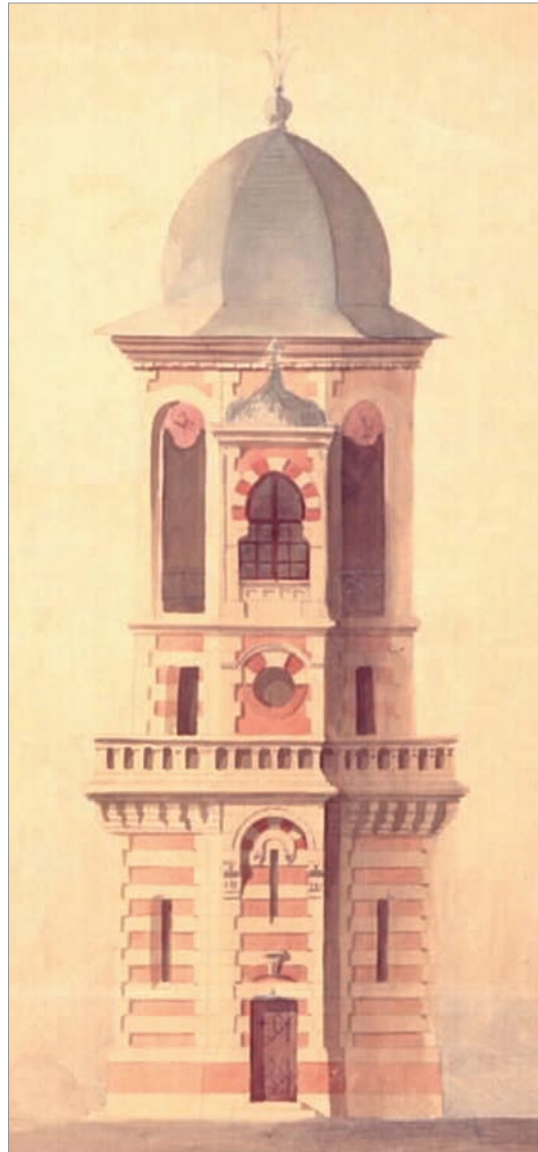
Documents 7 et 8.
– *Cartes postales.*
Coll. particulière.

Les châteaux Rouge
et Blanc. Château Rouge
appartient à la société,
il devint résidence

des cadres avant d'abriter
les œuvres sociales.
Château Blanc fut construit
en 1912 par Alice Saint
après le décès de son mari.



Flixecourt (Somme) – Château



*Documents 9 à 11.
– Plans du château
dressés par l'architecte
Delefortrie.*

Archives de la Somme, 13 Fi
60, 61 et 63.

Le Grand Château fut
construit entre 1882
et 1886 pour la veuve de
Jean-Baptiste Saint.
Trente ans après la mise en
service de la première usine
à Flixecourt, il témoigne
de l'exceptionnelle réussite
de la société.

Le château d'eau
(en haut à gauche).
La grille d'honneur
(en haut à droite).
L'élévation de la façade
du château (ci-contre).



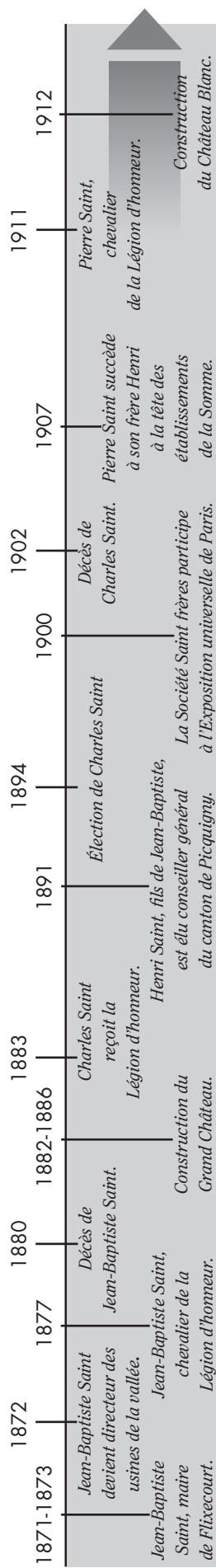
Rue Pierre Segrand	3	4	12	Demontigny	Edouard	1836	Quersautier	♂	Chef	imp. Distina	Saint-Jean	
			13	Malitte	François	1864	Stouffant	♀	femme	néant		
			14	Saint	Ferdinand	1858	Fleussant	♂	Chef	manufacturier	patron	
	4	5	15	Sollart	Marguerite	1881	Roubaix	♀	femme	néant		
			16	Saint	Christian	1902		♂	fils	néant		
			17	Courcier	Charles	1861	Pierremont	♂	multiple	maître d'école	Saint-Denis	
			18	Sellier	Marie	1863	Stoumont	♀			cuisinière	
			19	Goupil	Ferdinand	1864	Truillet	♂			maître d'école	
			20	Guillaumat	Amélie	1865	Potier	♀			femme d'école	
			21	Wanson	Marcellin	1867	Franku	♂			cocher	
			22	Fournier	Marie	1869	Testier	♀			femme d'école	
			23	Butterfield	Cécilia	1879	Chuteau anglais	♀			gouvernante	

Document 12. –
Recensement de 1906.
Archives de la Somme,
6 M 318.

Le personnel du château ;
outre son abondance,
on notera l'absence
de personnel local
et la présence d'une

gouvernante anglaise (23),
témoin du rôle important
accordé à l'éducation.

Chronologie



Comprendre

1. Identifier, lire des documents et tirer des informations

- ◆ Recensement.
- ◆ Registre après décès.
- ◆ Article de presse.
- ◆ Carte postale.
- ◆ Plan d'architecte.

2. Thèmes à aborder

- ◆ La grande bourgeoisie industrielle.
- ◆ Ses valeurs et ses principes.
- ◆ Ses modes de vie.
- ◆ Son rôle politique.
- ◆ Le développement industriel.
- ◆ La III^e République ; politique et économie.

Patrons et ouvriers

Grandes industriels, conscients d'appartenir à une élite, les frères Saint ne considèrent pas la fortune comme une fin en soi. En ce sens, le but de l'entreprise n'est pas uniquement de travailler à son seul enrichissement.

Autant qu'elle contribue au rayonnement et à la grandeur de l'industrie française, elle se doit également de remplir une mission d'ordre social qui l'amène à veiller au bien-être et au bien-penser de ses ouvriers.

Ce paternalisme, en son temps apprécié et loué par les ouvriers, a souvent amené les frères Saint à devancer les grandes lois sociales mises en place par la III^e République naissante.

Toutefois, le début du xx^e siècle marque une rupture très nette dans les rapports entre ouvriers et patrons, ainsi qu'en témoignent les graves incidents de 1910 dans les usines d'Harondel et de Saint-Ouen.

Document 1. – Sortie d'usine à Flixecourt, début du xx^e siècle.

Carte postale. Coll. particulière.

Hommes, femmes et enfants étaient employés à l'usine. Visible de tous, l'horloge rythmait le quotidien des ouvriers.



Document 2. – Société coopérative « La Prévoyance », Flixecourt, 1914-1915.

Carte postale. Coll. particulière.

Le train venait y décharger les marchandises ensuite vendues aux ouvriers.



Document 3. – Vue intérieure de « La Prévoyance » de L'Étoile.

Carte postale. Coll. particulière.

Dans ces magasins, les ouvriers devaient trouver « toutes les marchandises nécessaires pour la vie de tous les jours ».



Document 4. – Le personnel pose devant l'entrée du magasin.

Photographie. Coll. particulière.

Outre les caissières, on retrouve le boucher, le boulanger, le charbonnier et le gérant du magasin.





Document 5. – Jetons de pains. Fin du XIX^e siècle.

La forme des jetons délivrés par la société variait selon les usines, la taille, la quantité et la qualité du pain.



Document 6. – La cité des Moulins-Bleus à L'Étoile, maisons ouvrières et jardins individuels.

Carte postale.

À l'arrière-plan, on aperçoit les cheminées d'usine. Les premières maisons de cité ont été construites en 1874 à Saint-Ouen et Saint-Léger-lès-Domart. En 1920, la société en compte 1137.



Document 7. – L'école des Moulins Bleus.

Carte postale. Coll. particulière.

Face à la cité ouvrière, avant l'entrée de l'usine, se trouvaient les bâtiments de l'école, réalisés par la société Saint frères.



Document 8. – Photographie. Coll. particulière.

Avant 1936, la société est déjà très impliquée dans les loisirs des ouvriers et la vie associative. Ces bus servent

au transport des équipes de football et de ballon au poing, ainsi qu'à celui des enfants vers le centre de vacances de Mesnil-Val en Seine-Maritime.

HOMMAGE DE M. PAUL BEAUSSART,

Sous-Directeur à Saint-Ouen.

Chacun sait que tu es le soldat du travail,
Hardi et courageux tu livres la bataille,
Animé des succès, tu luttas et vas sans cesse,
Rien ne peut arrêter le zèle qui te presse ;
La croix sur ta poitrine est justement placée,
Elle y sera, j'espère, encore bien des années,
Si de par le destin nos vœux sont entendus.

Sachons que nous devons continuer la lutte,
Ajustons nos outils pour atteindre le but
Imposé à tous ceux qui veulent que la France
Ne soit point dépassée et soit toujours la France
Tendant sa main amie à ceux qui sont vaincus.

*Document 9. –
Discours-poème*

Archives de la Somme,
DA 12 148.1

Ce discours-poème,
prononcé en 1883
à l'occasion de la remise
de la Légion d'honneur
à Charles Saint, témoigne
du respect et de l'estime
que lui portent ses ouvriers.


MINISTÈRE DU COMMERCE
ET DE L'INDUSTRIE.

TRAVAIL DES ENFANTS
ET DES FILLES MINEURES
dans l'Industrie.

9^e CIRCONSCRIPTION.

CABINET
de l'Inspecteur divisionnaire.

Amiens, le 5 juillet 1887.



Monsieur le Préfet du département de la Somme,

Monsieur le Préfet,

À la suite d'un accident survenu au moteur à vapeur de l'usine
d'Harcondel, M. Saint vous demande de vouloir bien autoriser à faire
travailler pendant la nuit les enfants de 13 à 16 ans.

L'industriel, victime d'une interruption accidentelle peut, en effet,
demander la levée temporaire de l'interdiction du travail de nuit ~~pour~~
conformant aux conditions imposées par le § 3 de l'article 4 de la Loi du 19 mars
1874, ainsi conçu : « Toutefois, en cas de chômage, résultant d'une interruption
accidentelle et de force majeure, l'interdiction ci-dessus pourra être temporairement
levée et pour un délai déterminé par la Commission locale ou l'inspecteur ci-dessus
visé, dans que l'on puisse employer au travail de nuit des enfants âgés de moins
de douze ans ».

Je suis, Monsieur le Préfet,
avec le plus profond respect
votre tout dévoué serviteur,
l'Inspecteur divisionnaire
Jasaczewski.

*Document 10. –
Exposé de l'inspecteur
du travail aux autorités
prélectorales.*

Archives de la Somme,
99 M 800/46/19.

Cet exposé concerne
une demande de Saint
frères pour faire travailler
de nuit à titre exceptionnel
des enfants de moins de
16 ans. Dans le dernier
quart du XIX^e siècle,
la III^e République adopte
de nombreuses lois sociales
en faveur des ouvriers.



Document 12. – Article de Léon Bacquet, figure emblématique du militantisme syndical, dans *Le travailleur textile*, en 1923.

Archives de la Somme, DA 825.

Il adresse une critique virulente à l'encontre du système Saint frères.

CHEZ SAINT FRÈRES

Geste féroce

Dans son omnipotence capitaliste, M. Saint a décidé l'exécution, par la faim, de 162 ouvriers de son usine d'Harondel. Quel est le crime de ces ouvriers ? Ont-ils saboté ? Non, puisqu'il y a eu unanimité dans la presse à reconnaître que les actes de sabotage, commis dans un moment d'exaspération provoqué par des renvois brutaux, sont le fait de quelques ouvriers seulement contre lesquels opère la justice, assez malheureusement d'ailleurs, puisqu'il y a des innocents sous les verrous. Se sont-ils mis en grève ? Non puisqu'ils ont été les premières victimes de l'arrêt forcé du travail ! Ont-ils manqué à leur devoir professionnel ? Non encore. Ont-ils même manqué de déférence à l'autorité patronale ? Non toujours. Ils sont simplement suspects de syndicalisme, de libre-pensée et de socialisme. Après 40 ans de république bourgeoise et 10 ans de république radicale, voilà où nous en sommes. Le droit syndical est un traquenard et la liberté d'opinion un mythe.

Aux pouvoirs publics faisant appel aux sentiments de justice et d'honnêteté de M. Saint, M. Saint a répondu par un refus formel, tout en trouvant tout naturel que ces pouvoirs publics continuent à lui assurer la protection de la force armée et de la justice, au lieu d'opposer un refus formel de protection à son refus formel d'équité.

Le geste de M. Saint, d'une férocité capitaliste et d'une iniquité patronale sans exemple, prouve que le droit arbitraire de vie et de mort du maître sur l'esclave existe toujours, même en démagogie bourgeoise. Il est gros de conséquences, car il ne peut manquer de provoquer dans tout le prolétariat international une violente indignation, en même temps qu'il apportera une preuve nouvelle du manque de toute garantie du droit et de la vie des travailleurs, en régime capitaliste.

On a vu jusqu'ici faire expier à quelques travailleurs, pris parmi les révoltés eux-mêmes des actes de révolte collective. Ce qu'on n'avait pas vu encore, c'est la coupe sombre parmi des ouvriers absolument étrangers à une révolution partielle ; c'est, pour répondre à un sabotage de matériel, par une poignée d'ouvriers exaspérés, un sabotage patronal contre la vie même de 162 familles, la plupart étrangère aux faits incriminés. Il est impossible que M. Saint ne revienne pas sur un pareil geste.

A. R.

N. D. L. R. — Cet article montre quelle misère va régner à Saint-Léger-Berteau-court.

Il faut que toutes les organisations ouvrières du département (syndicats, coopératives et groupes politiques) fassent leur devoir au plus tôt.

Déjà la Bourse du Travail d'Amiens a voté un premier secours de 50 francs. Il faut suivre cet exemple et aider le syndicat textile de Saint-Léger-lès-Domart à triompher de cette crise.

Quand je suis arrivé ici j'ai trouvé une population terrorisée par les Communistes. Je les ai combattus certes avec énergie, et je leur ai tenu tête avec une tenacité dont le meilleur résultat a été plus de sagesse de leur part. Au 1^{er} mai, au 14 juillet, au 3 septembre vous pourriez relire comment j'ai défendu l'ordre, la propriété, le patrioisme et la religion contre des gens qui vous insultaient copieusement. Depuis je n'ai jamais rien laissé passer : et encore une fois la crainte leur a donné de la sagesse. « Maintenant le calme à S. Ouen, j'ai conscience, honneur, depuis un an d'avoir été le meilleur ouvrier de l'ordre. » « apaiser les esprits de la population ouvrière » qu' ai-je fait autre chose toutes les fois que j'ai clamé que les revendications ouvrières ne devaient jamais s'appuyer sur la violence, et que les méthodes de la C. G. T. V. étaient contraires à la dignité des travailleurs.

En rappelant continuellement au cœur d'études que les ouvriers étaient tenus en conscience, et sous peine de vol réel et qualifié, de s'acquitter de leur tâche avec toute la perfection possible, que le sabotage et la grève perdue étaient une véritable rupture de contrat, et qu'un ouvrier digne de ce nom ne devait sous aucun prétexte y recourir ; ai-je tout dit des choses bien nombreuses ?

Document 13. – Syndicat chrétien.

Archives de la Somme,
DA 825.

Un syndicat chrétien est né en décembre 1922 à Saint-Ouen, l'église fidèle alliée du patronat.

Ce syndicat sera considéré comme une défiance à l'égard de la maison Saint.

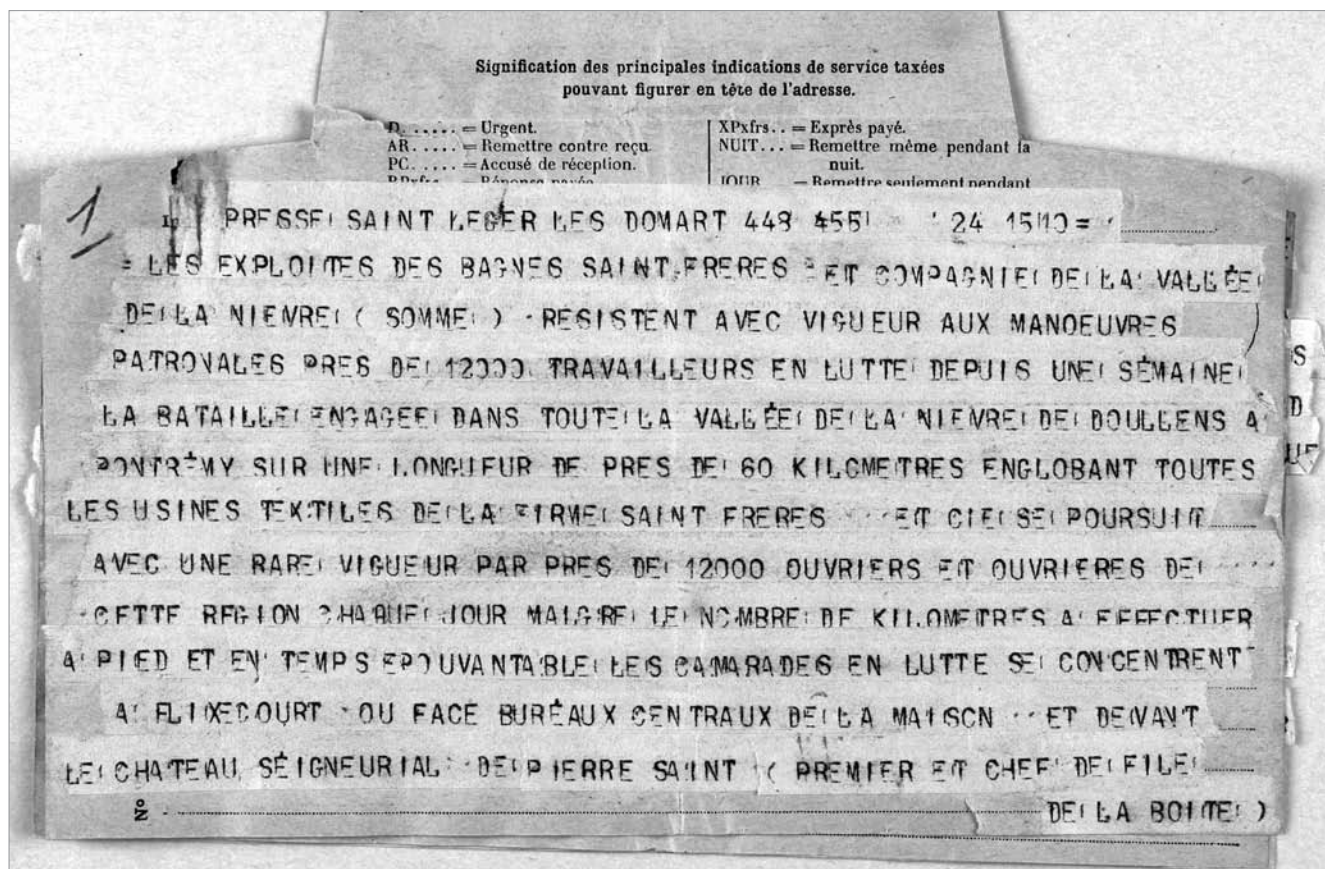
Document 11. – Extrait du Cri du peuple (SFIO), relatif aux incidents qui se produisirent à Harondel en janvier-février 1910.

Archives de la Somme,
237 PER.

Ces événements témoignent de la détérioration des

relations entre patrons et ouvriers.

Dans l'histoire du mouvement ouvrier Saint frères, un point de non-retour vient d'être franchi. Le durcissement du conflit amène le saccage des locaux et le renvoi de 162 ouvriers membres ou proches du syndicat textile.



Document 14. – Extrait d'un télégramme.

Archives de la Somme, KZ 853.

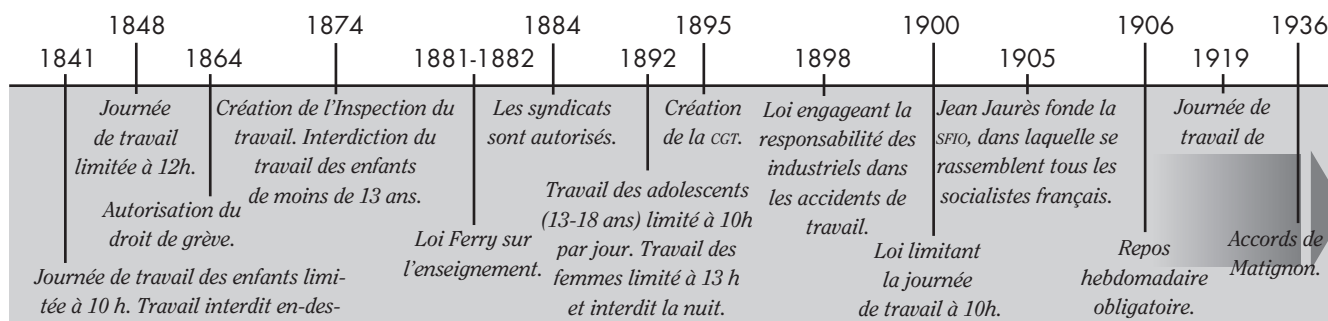
Daté du 23 juillet 1930, il est adressé au journal *L'Humanité* à l'occasion d'un mouvement de grève relatif à l'application des lois sur

les assurances sociales et au refus du conseil d'administration d'augmenter les salaires dans un contexte de crise économique.

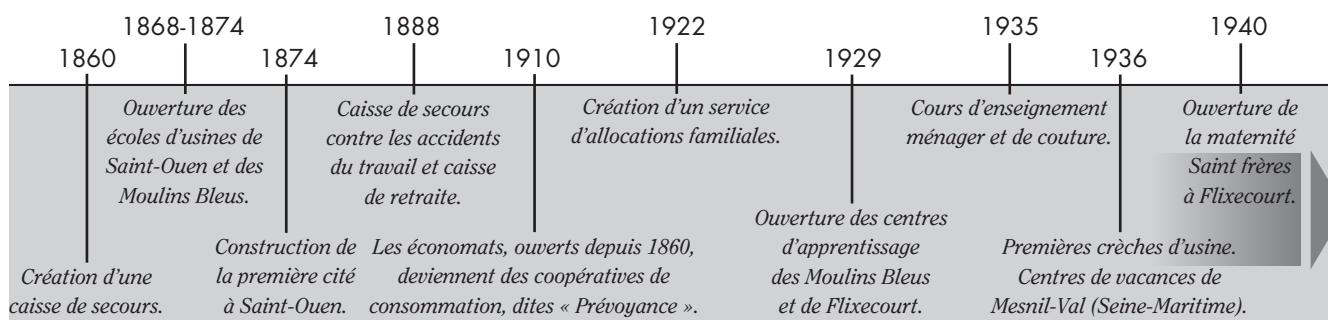
Chronologie



Histoire nationale



Histoire de Saint frères



Comprendre

1. Identifier, lire des documents et tirer des informations

- ◆ Documents iconographiques : carte postale, photos.
- ◆ Textes, lettres, articles de presse.

2. Thèmes à aborder

- ◆ Le paternalisme.
- ◆ L'émergence du mouvement syndical.
- ◆ La condition ouvrière.
- ◆ L'affrontement patronat ouvriers.
- ◆ Les lois de la III^e République.

3. Vocabulaire associé

- ◆ CGT
- ◆ SFIO
- ◆ Grève (droit de).
- ◆ Coopérative.

Bibliographie

Ouvrages

- ALLIX (A.), GILBERT (A.). *Géographie des textiles*, 1956.
- CARON (F.). *Entreprises et entrepreneurs aux XIX^e et XX^e siècles*, 1983.
- DAUMARD (A.). *Les bourgeois et la bourgeoisie en France depuis 1815*, 1991.
- DELHAYE (J.), CRÉPIN (P.). *Mémoires d'oubliés* [documentaire audiovisuel], 1997.
- DUMONT (Thomas). *Le paysage industriel d'Amiens et de ses environs de la seconde moitié du XIX^e siècle à l'entre-deux guerres*. [catalogue d'exposition, Bibliothèque municipale d'Amiens, 2002], Amiens, 2002.
- FOHLEN (C.). *L'industrie textile au temps du Second Empire*, 1954.
- LEFEBVRE (François), *Saint frères, un siècle de textile en Picardie*, Amiens : Encrage, 2002 (« Hier », 17).
- LÉVY-LEBOYER (M.). *Histoire de la France industrielle*, 1996.
- MALOT (H.). *En famille*, 1887.
- NOIREL (G.). *Les ouvriers dans la société française*, 1986.
- TURGAN. *Les grandes usines*, 1894.

Une autre façon d'aborder l'histoire

Le service éducatif

des Archives départementales de la Somme

▼
Visitez le bâtiment des Archives
ancien couvent des Visitandines.

▼
Participez à un atelier
(sigillographie, cahiers de doléances, filiation, héraldique,
écriture d'une charte...) ou choisissez votre thème d'étude.

▼
Accueillez les archives
dans votre établissement en empruntant gratuitement une de nos expositions
(*Reconstruire et se souvenir dans la Somme,*
Après la Première Guerre mondiale, La tourbe...).

▼
Recevez
Textes et documents sur la Somme ou enrichissez votre collection
avec les derniers numéros parus :

- n° 64 : La guerre froide
- n° 65 : Entre Restauration et Révolution
- n° 66 : Dans la Somme autour de la tourbe
- n° 67 : De la IV^e à la V^e République
- n° 68 : La ville réinventée
- n° 69 : L'extrême droite
- n° 70 : L'extrême gauche
- n° 71 : L'administration préfectorale dans la Somme
- n° 72 : La part des femmes dans la Somme
- n° 73 : Picardie du littoral, un espace incertain (1450-1850)
- n° 74 : La guerre d'Algérie (1954-1962)

▼
Écrivez-nous ou contactez-nous
61, rue Saint-Fuscien. 80000 Amiens
Téléphone : 03 22 71 86 00. Télécopie : 03 22 92 16 98. Mél. : archives@somme.fr.
<http://www.somme.fr/culture/archive>

Animateurs culturels : Xavier Daugy et Cécile Deguehegny.

Les remerciements les plus chaleureux sont adressés à M. Hérouart, ancien maire de L'Étoile,
pour son précieux concours.

Photographies de couverture :

Première : Sortie d'usine à Flixecourt. Carte postale, début du xx^e siècle. Collection particulière.
Quatrième : Plan d'ensemble des quatre usines de la vallée de la Nièvre. Fin du xix^e siècle. Archives départementales de la Somme, 10 FI 2.
Maquette : Stéphane Pruvost. Réalisation : Christèle Timbert, François Dumont, Philippe Sifflet, CRDP de l'académie d'Amiens.

Responsable de la publication : Frédérique Hamm, directrice des Archives départementales de la Somme.

Crédit photographique : Stéphanie Rannou, Archives départementales de la Somme.

Saisie : Nadia Vesteghem, Archives départementales de la Somme. Numérisation des images : Stéphane Crépin, Archives départementales de la Somme.

Achévé d'imprimer en octobre 2003 sur les presses de l'imprimerie
du centre régional de documentation pédagogique de l'académie d'Amiens
45, rue Saint-Leu, 80026 Amiens CEDEX 1
Alain Picquenot étant directeur.

1857-1936

La Nièvre, vallée Saint frères

Saint frères ; aujourd'hui encore ce nom est étroitement associé à la vallée de la Nièvre.

L'aventure Saint frères commence en 1857, à Flixecourt.

En plein âge industriel, ces marchands-fabricants mécanisent le tissage du jute, importé.

En moins d'un demi-siècle, avec la construction de quatre établissements dans la seule vallée de la Nièvre et plus de 6 500 employés, leur nom devient une référence de l'industrie textile.

L'omniprésence des frères Saint se manifeste dans tous les domaines de la vie politique, sociale dans le quotidien des ouvriers et de leurs familles, dans les mentalités, suscitant admiration et respect, ou bien critique et rejet. La géographie et les paysages de la vallée sont durablement transformés et marqués de leur empreinte.



Flixecourt (Somme) – Château

Voilà les différents aspects abordés par ce numéro de TDS, qui propose des documents à utiliser dans les classes de collèges et de lycées.